

FONDS DE DOTATION TIKOUN

Siège social : 12 rue de Lubeck — 75016 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Certifié conforme à l'original par Monsieur Philippe Corrot, Président

DocuSigned by:

D7E55BC38EF4460...

R B A
S.A. d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
5 rue de Prony — 75017 Paris
Tél : 01.44.40.54.00 - Fax : 01.47.63.34.52
E-mail : rba@rbagroupe.com

Aux membres du Conseil d'administration du Fonds de Dotation TIKOUN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation TIKOUN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

FONDS DE DOTATION TIKOUNEXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

FONDS DE DOTATION TIKOUNEXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le début d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application pour la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause de la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lectures de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événement sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 05 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

R B A S.A.



Robert Bellaïche

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (III)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				
	Valeurs mobilières de placement	697 026		697 026	771 026
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	2 639		2 639	84 020
	TOTAL (IV)	699 665		699 665	855 046
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		699 665		699 665	855 046

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	15 000	15 000
	Fonds propres complémentaires	1 174 788	1 174 788
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice		
	Total des fonds propres (situation nette)	1 189 788	1 189 788
	Fonds propres consommables	(492 208)	(334 743)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	(492 208)	(334 743)
	Total des fonds propres	697 581	855 046
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 084	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	2 084	
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		699 665	855 046
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 084	
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	157 465	25 836
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	157 465	25 836
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	161 923	59 246
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires		
	Cotisations sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	2 084	
	Total des charges d'exploitation	164 008	59 246
RESULTAT D'EXPLOITATION		(6 543)	(33 409)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(6 543)	(33 409)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	5 686	22 772
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	857	10 637
Total des produits financiers		6 543	33 409
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		6 543	33 409
RESULTAT COURANT avant impôts			
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		164 008	59 246
TOTAL DES CHARGES		164 008	59 246
EXCEDENT ou DEFICIT			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Activité du fonds de dotation TIKOUN

Objet social de l'entité et nature des missions

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir, en France et à l'étranger, tous projets d'intérêt général prenant la forme d'initiatives exemplaires, innovantes ou originales dans les trois domaines suivants :

- Dans le domaine de la protection environnementale, pour des initiatives nouvelles, en matière de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique.
- Dans le domaine éducatif, pour des projets favorisant l'accès pour tous, indépendamment des conditions financières ou socio-culturelles, à l'éducation initiale d'enseignement scolaire, tels que par exemple des projets favorisant la lutte contre le décrochage scolaire, assurant l'accès à tous à une éducation de qualité ou permettant de concevoir et d'expérimenter de nouvelles méthodes d'apprentissage adaptées notamment aux élèves en difficultés.
- Dans le domaine scientifique, pour soutenir des activités de recherche médicale et scientifique portant sur des pathologies telles que les cancers, la maladie d'Alzheimer ou les maladies rares.

Dans le cadre de la réalisation de son objet, le fonds pourra développer ses propres actions mais sera principalement redistributeur en participant au financement de structures éligibles dans le cadre de sa mission d'intérêt général telle que précitée.

Moyens mis en œuvre

Le fonds de dotation peut réaliser toute autre activité, directe ou indirecte, mobilière ou immobilière, de nature à favoriser la réalisation de son objet social et notamment, sans que cette liste soit exhaustive :

- Financer et favoriser le développement de tout œuvre participant à son objet ;
- Développer des partenariats avec tout organisme exerçant des activités similaires ou connexes ;
- Procéder par tous les moyens à la collecte de fonds permettant le financement des activités du fonds ;
- Soutenir tout organisme d'intérêt général poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet ;
- Prêter, louer et mettre à disposition des moyens matériels et humains dans le cadre de projets conformes à son objet ;
- Organiser des colloques, séminaires, congrès et formations en vue de favoriser le développement de ses activités et de celles des organismes d'intérêt général qu'il entend soutenir ;
- Mettre en place un ou plusieurs prix décernés à l'occasion d'événements liés à son objet ;
- Editer tous les ouvrages, guides, publications et autres documents d'information.

Activité du fonds de dotation TIKOUN

Faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **699 665** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **164 008** euros et un total **charges** de **164 008** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **0** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La comptabilité adoptée est basée sur le principe de l'encaissement/décaissement.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL							

This image shows a full page of blank graph paper. The grid consists of thin, light gray horizontal and vertical lines that intersect to form small squares across the entire surface. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a completely blank white page. It is surrounded by a thin black border, which appears to be the edge of a scanner or a frame. There are no markings, text, or illustrations on the page itself.

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2025
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Aut pmts liés à la gsite du public	Aut pmts non liés à la gsite du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Règlement ANC 2022-06													
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Achats de mat. approv.													
Variation de stock													
Aut. achats et chges ext.		158 000					3 923						161 923
Aides financières													
Impôts, taxes et vrst ass.													
Salaires													
Cotisations sociales													
Dot. aux amts et dép.													
Dotations aux provisions													
Reports en fonds dédiés													
Valeurs des immos cédées													
Autres charges							2 084						2 084
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices													
TOTAL		158 000					6 008						164 008

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature
du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 2/2

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2025
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
TOTAL					

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

		31/12/2025
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	1.1 Cotisations sans contrepartie	
	1.2 Dons, legs et mécénat	
	- Dons manuels	
	- Legs, donations et assurances-vie	
	- Mécénat	
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	2.1 Cotisations avec contrepartie	
	2.2 Parrainage des entreprises	
	2.3 Contributions financières sans contrepartie	157 465
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	6 543
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	
Total des produits par origine		164 008
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES	
	1.1 Réalisées en France	
	- Actions réalisées par l'organisme	
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	158 000
	1.2 Réalisées à l'étranger	
	- Actions réalisées par l'organisme	
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 008
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	
	7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public	
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public	
Total des charges par destination		164 008
EXCEDENT OU DEFICIT		

Compte de Résultat par Origine et Destination

2/2

		31/12/2025
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	Bénévolat	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
	Total des produits par origine	
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	
	Réalisées en France	
	Réalisées à l'étranger	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	
	Total des charges par destination	